









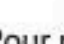
POLITIQUE QUALITE - SECURITE - ENVIRONNEMENT

La Société des Ciments d'Abidjan (SCA) qui a démarré ses activités depuis 1967, figure au nombre des entreprises industrielles pionnières dans le secteur de la production et de la distribution du ciment en Côte d'Ivoire.






Elle a su au fil des années se forger une réputation d'entreprise crédible fondée sur la qualité de ses produits, la satisfaction de ses clients, la sécurité de son personnel et la protection de l'environnement.

Afin de garantir en permanence cette performance, nous avons défini une nouvelle approche stratégique basée sur le Management de la Qualité, de la Sécurité et de l'Environnement avec pour vision de développer une position d'acteur de référence dans un secteur d'activité devenu très concurrentiel.

Cette stratégie s'articule autour des axes suivants :

-  L'optimisation des coûts d'exploitation de l'entreprise.
-  La maîtrise de la qualité du produit.
-  Le déploiement d'une politique commerciale et marketing efficace sur le marché.
-  Le renforcement de la relation avec les clients et les parties intéressées pertinentes.
-  L'innovation dans l'offre de produits.
-  La protection de l'environnement, la garantie de la santé et de la sécurité au travail.
-  Le respect des obligations légales et réglementaires.

Pour mettre en œuvre cette stratégie, nous nous engageons à :

-  Prendre en compte les besoins de nos clients et de nos parties intéressées pertinentes tout en respectant les exigences légales et réglementaires applicables ;
-  Assurer une communication interne et externe efficace ;
-  Prévenir la pollution et protéger l'environnement en réduisant continuellement les impacts environnementaux de nos activités ;
-  Procurer des conditions de travail sûres et saines pour la prévention des traumatismes et pathologies liées au travail en éliminant les dangers et en réduisant les risques qualité-sécurité-santé-environnement ;
-  Faire de l'amélioration continue de notre système de management QSE notre priorité majeure.

Le Directeur Général Adjoint a la responsabilité de construire, de mettre en place et d'entretenir notre Système de Management Qualité, Sécurité et Environnement. Il est assisté dans cette tâche par le Responsable QSE de l'entreprise.

Le Directeur Général Adjoint invite chaque collaborateur à s'impliquer de manière pleine et entière dans le respect de la satisfaction de nos clients, dans le fonctionnement et l'amélioration continue de notre Système de Management QSE.

Fait à Abidjan le

1^{er} JUIN 2024

Le Directeur Général Adjoint

Nagolo SORO

